Annie Desnoyers
1996/01/01

Français langue seconde

Le À-DE-PAR de la préposition

Le système prépositionnel fait partie de la connaissance structurale intrinsèque que possède un locuteur natif de la langue qu'il parle. En effet, les « fautes » de prépositions que l'on retrouve dans les textes des élèves sont habituellement dues à l'écart qu'il y a entre la syntaxe du dialecte parlé par leur communauté linguistique et la norme socialement reconnue de cette langue. Par exemple, en français québécois, on dit *se rappeler de quelque chose* au lieu de *se rappeler quelque chose* (norme). En français marseillais, ce sont d'autres écarts entre le dialecte et la langue standardisée qui font faire des « fautes » aux élèves. Les locuteurs natifs ne font généralement pas d'autres types d'erreurs. Par contre, pour les locuteurs d'une langue seconde, il y a une panoplie de possibilités : rien n'empêche le locuteur dont le français n'est pas la langue première d'écrire *se rappeler avec*. C'est normal, car il ne possède aucune connaissance structurale intrinsèque du français, de quelque dialecte que ce soit.

Officiellement, dans le réseau des cégeps, on enseigne la norme du français écrit aux francophones. « Officieusement », par contre, de plus en plus de « quasi-francophones » (appelés *near native speakers* aux États-Unis dans les recherches sur l'acquisition des langues secondes) font partie de la clientèle. C'est dans ce contexte qu'il est intéressant de vous parler ici de mes recherches.

Je viens de terminer la rédaction d'un mémoire qui s'intitule *Théorie de l'acquisition d'une langue seconde et enseignement des prépositions aux adultes.* La première partie de ce mémoire est une analyse personnelle de l'élément linguistique à enseigner, soit la préposition. Il sera question ici de cette analyse et de l'élaboration de matériel didactique ; je laisserai de côté les discussions sur la théorie et les limites de

mon système, étant donné le but pratique du texte suivant.

Une nouvelle analyse

Généralement, les analystes du système prépositionnel du français classent les prépositions en deux groupes : *à* et *de*, dites « vides », « incolores » ou « syntaxiques », et les autres, dites « pleines » ou« sémantiques ». Cette classification n'est pas satisfaisante dans un cours de langue seconde, car elle ne permet pas d'expliquer que *à* et *de* puissent véhiculer du sens dans certains contextes, et que les autres prépositions puissent parfois dépendre de l'axe syntagmatique dans lequel elles se trouvent. Dans mon mémoire, je propose une classification basée sur l'utilisation qui est faite de chacune, et non sur les prépositions elles-mêmes. Je classe ces utilisations en trois catégories : la « morphologique », la « syntaxique » et la « sémantique ». La préposition morphologique est lexicale : elle fait partie du mot qui la sélectionne pour introduire son complément. La préposition syntaxique est grammaticale, car elle sert à introduire un syntagme qui a une fonction précise par rapport au verbe ou au nom qu'il complète. La préposition sémantique fait partie du lexique de la langue par elle-même : si elle est remplacée, le sens de l'énoncé est changé.

Voici des exemples de ces utilisations :		
DE	un garçon surpris DE ta grandeur	[morphologique : surpris-ise de (adj.)]
	une demande DE remboursement	(syntaxique : DE introduit le « compl. d'objet direct » du nom d'action)
	un cadeau DE ta soeur	(sémantique : comparez avec *pour ta soeur)*
EN	transformer l'eau EN glace	(morph. : transformer x en y, verbe)
	répondre EN joignant un bond'achat	(synt. : *EN* introduit le complément « gérondif » du verbe)
	un manteau EN cuir	(sém. : comparez avec *sans cuir*)
PAR	diviser 10 PAR 2	(morpho. : diviser *x* – un nombre – par *y*, verbe)
	être interrogé PAR la police	(synt. : PAR introduit le complément « agentif » du verbe)
	passer PAR la rue	(sém. : comparer avec *derrière la rue*)

Du matériel didactique

La façon dont chacune des utilisations de la préposition sera présentée à l'élève dans le cours de langue seconde dépend de toute une série de facteurs cognitifs et linguistiques ; cette partie de ma recherche ne nous intéresse pas ici. Par contre, les outils pédagogiques qui pourraient être développés pour favoriser l'apprentissage de ce qui aura été présenté à l'élève pourraient aussi servir aux « quasi-francophones » de notre réseau collégial. L'outil envisagé prendrait la forme d'un manuel en trois parties : d'abord, un lexique basé sur des études de fréquence avec, pour chacune des entrées où c'est nécessaire, la préposition morphologique. Ensuite, une partie de la grammaire de la langue : celle qui touche les prépositions syntaxiques. Finalement, la suite du lexique, avec le sens des prépositions quand elles sont utilisées sémantiquement. Idéalement, ce petit livre pratique serait consulté comme suit par l'élève : pour unir les deux éléments linguistiques qu'il veut mettre en relation, il commencerait par vérifier dans la première partie si une préposition particulière est demandée ; sinon, il vérifierait dans la deuxième partie si le contexte grammatical demande une préposition introduisant une fonction précise ; ou encore, la troisième partie pourrait être consultée pour l'utilisation de la bonne préposition sémantique.

En attendant un tel manuel, les élèves qui ont l'habitude de faire des fautes de prépositions, que ce soit des écarts par rapport à la norme à cause d'une forte influence de la langue parlée ou des erreurs de « quasi-francophones », pourraient se construire leur propre guide pratique. À partir de leurs textes, ils auraient à classer leurs erreurs selon les trois utilisations de la préposition. Ensuite, pour ne pas répéter les mêmes erreurs, ils pourraient consulter leur manuel de la façon mentionnée plus haut.

J'apprécierais beaucoup les commentaires et les critiques, qui peuvent être envoyés à : **Annie Desnoyers** 6991, rue Drolet Montréal (Québec) H2S 2T4



DESNOYERS, Annie *Théorie de l'acquisition d'une langue seconde et enseignement des prépositions aux adultes,* Université de Montréal,

mémoire de maîtrise, 1996.



Annie Desnoyers

Université de Montréal